

Direction des Affaires générales
Décision n°2024-026

**LE PRÉSIDENT
DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC
CAMPUS CONDORCET**

Vu les articles L345.1 à L345.7 du code de la recherche créés par l'article 17 de la loi n°2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur,

Vu les articles D345.1 à D345.17 du code de la recherche créés dans le chapitre V du Titre IV du Livre III du décret n°2023-1321 du 27 décembre 2023 portant partie réglementaire du code de la recherche,

Vu le règlement de concours du marché de maîtrise d'œuvre n° 2024246MOESHS5 qui prévoit que le Président, après avis du jury de concours sur la sélection des 4 opérateurs économiques admis à remettre une offre, arrête la liste des quatre candidats admis à participer à la seconde phase du concours,

Considérant le procès-verbal du jury de concours qui s'est tenu le 11 décembre 2024, émettant un avis favorable pour désigner comme lauréats du concours les 4 opérateurs économiques suivants :

- Groupement **ENCORE HEUREUX ARCHITECTES** / ATELIER ROUCH / ECO+CONSTRUIRE / QUADRIPLUS GROUPE / AMOES / SAS SOL CONSEIL / LOCOMOTION / EURL EMMA BLANC / NB SOLUTION / ARWYTEC / ATELIER JUNO
- Groupement **ATELIER DU PONT** / AGENCE 22° / PLAN02 / BUILDERS & PARTNERS / TECTA SAS / SOL CONSEIL / PEUTZ & ASSOCIES / AE75 / ARWYTEC / BATISS
- Groupement **BAUMSCHLAGER EBERLE ARCHITECTES** / CAB ARCHITECTES SARL / APRES LA PLUIE PAYSAGISTES / SA SCOP ETAMINE / WSP FRANCE / HANDIGO / CICAD / BMF / BEGC / AVEL
- Groupement **DORTE MANDRUP A/S** / COLDEFY ET ASSOCIES ARCHITECTES URBANISTES / BOLLINGER ET GROHMANN / OTE INGENIERIE / GUSTAFSON PORTER + BOWMAN / AE75 / ZEFKO / ABC DECIBEL (75) / ECOLOGIE URBAINE / SPOOMS / CSD & ASSOCIES / STUDIO BRIAND BERTHEREAU

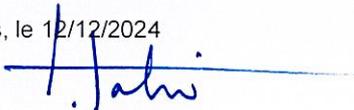
DECIDE

Article unique :

D'admettre à concourir à la seconde phase du concours de maîtrise d'œuvre relatif à une mission de maîtrise d'œuvre portant sur la construction par l'Établissement Public Campus Condorcet (EPCC), sur son site à Aubervilliers, d'un bâtiment à haute performance environnementale destiné à accueillir les sièges et des locaux d'enseignement et de recherche de l'EHESS et de la FMSH, les 4 opérateurs économiques suivants :

- Groupement **ENCORE HEUREUX ARCHITECTES** / ATELIER ROUCH / ECO+CONSTRUIRE / QUADRIPLUS GROUPE / AMOES / SAS SOL CONSEIL / LOCOMOTION / EURL EMMA BLANC / NB SOLUTION / ARWYTEC / ATELIER JUNO
- Groupement **ATELIER DU PONT** / AGENCE 22° / PLAN02 / BUILDERS & PARTNERS / TECTA SAS / SOL CONSEIL / PEUTZ & ASSOCIES / AE75 / ARWYTEC / BATISS
- Groupement **BAUMSCHLAGER EBERLE ARCHITECTES** / CAB ARCHITECTES SARL / APRES LA PLUIE PAYSAGISTES / SA SCOP ETAMINE / WSP FRANCE / HANDIGO / CICAD / BMF / BEGC / AVEL
- Groupement **DORTE MANDRUP A/S** / COLDEFY ET ASSOCIES ARCHITECTES URBANISTES / BOLLINGER ET GROHMANN / OTE INGENIERIE / GUSTAFSON PORTER + BOWMAN / AE75 / ZEFKO / ABC DECIBEL (75) / ECOLOGIE URBAINE / SPOOMS / CSD & ASSOCIES / STUDIO BRIAND BERTHEREAU

Fait à Aubervilliers, le 12/12/2024



Pierre-Paul Zalio
Président de l'EP Campus Condorcet

Affichée et publiée le 12/12/2024 et exécutoire le 12/12/2024

**Onze membres
pour un campus**

Centre national
de la recherche
scientifique

École des hautes
études en sciences
sociales

École nationale
des chartes

École Pratique
des Hautes Études

Fondation
maison des sciences
de l'homme

Institut national
d'études
démographiques

Université Paris 1
Panthéon - Sorbonne

Université
Sorbonne Nouvelle

Université Paris 8
Vincennes Saint-Denis

Université
Paris Nanterre

Université
Sorbonne Paris Nord

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC
CAMPUS CONDORCET**
8 cours des Humanités
93322 Aubervilliers Cedex
campus-condorcet.fr